



Année universitaire 2020-2021
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
DES ETUDIANTS INTEGRANT LA FACULTE DE MEDECINE EN DFASM1
(étudiants provenant d'une autre faculté)
Montpellier et Nîmes

Vu l'avis du Conseil Pédagogique du 18 juin 2020
Approuvées par le Conseil de gestion de l'UFR du 1^{er} juillet 2020
et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 24 septembre 2020

I) Intégration directe en première année du DFASM (DFASM 1)

Les étudiants entrants en DFASM1 doivent obligatoirement rattraper les deux UE des modules intégrés (MI) A et C suivis par les étudiants de la faculté de Montpellier-Nîmes en DFGSM3.

Ils seront inscrits aux 4 UE des modules intégrés MI A, MI C, MI B et MI D, théorie ainsi que 1 stage par MI

A – Les étudiants entrants, inscrits aux 4 modules intégrés.

Les étudiants de DFASM 1 intégrés à la faculté de médecine de Montpellier seront de manière dérogatoire inscrits à 4 UE de modules intégrés (MI) théoriques, de la manière suivante :

- au premier semestre : UE MI C théorie et 1 stage (temps plein) et UE MI B ou MID (théorie et 1 stage, temps plein) ;
- au second semestre : UE MI A théorie et 1 stage (temps plein) et UE MI D ou MIB (théorie et 1 stage, temps plein).

Le choix du MIB ou MID se fera en début d'année lors de la réunion d'accueil de manière à équilibrer les groupes de MI.



Ils seront soumis aux mêmes règles de validation pour les épreuves écrites et composeront en même temps que les autres étudiants.

La validation des enseignements dirigés (ED) sera évaluée en fonction de leur temps de présence en ED et questions/réponses (QR) dans le module soit 50 % des séances programmées dans chaque UE MIA et MIB ou MIC et MID. Les étudiants seront autorisés à aller en ED de 1^{er} cycle pour lesquels ils sont inscrits (MIA ou MIC). Ils devront donc être excusés en stage l'après-midi sur justificatif de leur emploi du temps et sous contrôle de l'émargement. La présence à 100% des best-of (BO) **est obligatoire** dans chacune des 4 UE.

Les gardes sont à planifier si possible avec un étudiant d'une promotion n'ayant pas d'enseignement le lendemain. En cas d'impossibilité (absence d'étudiants d'une autre promotion en stage dans le service), et pour des raisons de service, la réalisation d'une garde la veille d'un enseignement ne compte pas comme une absence, sous réserve d'une justification auprès de l'antenne universitaire attachée au service hospitalier. Les absences pour congés annuels ne sont pas recevables. Les congés annuels sont à poser en dehors des périodes d'enseignement théorique. Les absences pour motifs graves (maladie, accident, événements familiaux graves) sont prises en compte sur présentation de pièces justificatives. Le responsable pédagogique du deuxième cycle est habilité à juger la recevabilité d'une absence en cas de contestation par l'étudiant.

Ils seront inscrits à deux UE des stages hospitaliers :

- **Pour le 1^{er} semestre** : 1 stage de MIB ou MID ou médecine générale et 1 stage de MIC
- **Pour le 2^{ème} semestre** : 1 stage de MID ou MIB ou médecine générale et 1 stage de MIA

L'évaluation du stage s'effectuera de la même manière que les autres étudiants.
Des examens concluent le semestre correspondant à l'enseignement des modules.

Ils seront soumis aux mêmes règles de validation d'année des MCC du DFASM1, DFASM2, et DFASM3.

- **Le module intégré A (MI A) :**

Composition : cardiologie-pneumologie- endocrinologie

Ce module intégré s'articule, autour des pathologies cardiologiques, respiratoires, d'endocrinologie et de la nutrition. Les disciplines chirurgicales et radiologiques sont aussi représentées à travers certains enseignements. L'enseignement est organisé sous forme d'enseignements dirigés centrés sur des cas pratiques. Une part importante des enseignements sera faite selon les modalités de l'IECN. L'objectif de ce module est de forger un raisonnement clinique diagnostique et thérapeutique de ces pathologies qui sont très fréquentes avec un important impact sur la santé publique. La prise en charge des urgences cardiaques, vasculaires et pneumologiques sera aussi un objectif de ce module.

- **Le module intégré C (MI C) :**

Composition : néphrologie – urologie –rhumatologie-orthopédie

Ce module intégré s'articule, autour de deux groupes de pathologies principales:

- les maladies rénales, urologiques et les désordres métaboliques les maladies rhumatologiques et de l'os.

Ce module combine des disciplines médicales et chirurgicales qui sont complémentaires. A titre d'exemple, l'enseignement instruit les problèmes posés par la transplantation rénale sur le plan médical et chirurgical. L'enseignement est organisé sous forme d'ateliers interactifs (travaux dirigés) traitant de cas cliniques pratiques.



L'objectif est de développer le raisonnement médical à visée diagnostique et thérapeutique (parfois dans le cadre de l'urgence) de ces pathologies qui sont parmi les plus fréquentes comme le diabète sucré.

La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 11/20 pour l'UE de MIA et de MIC

- Premier semestre 2020-2021 :

ECTS	Nom de l'UE	Responsables pédagogiques	session initiale	Session de rattrapage
0	MIC	Pr Klouche,	Un examen de 3 heures type i-ECN comportant deux épreuves. La moyenne de ces deux épreuves doit être supérieure ou égale à 11/20 et la note de chaque épreuve doit être supérieure ou égale à 8/20	Organisée selon les mêmes modalités

- Deuxième semestre 2020-2021 :

ECTS	Nom de l'UE	Responsables pédagogiques	session initiale	Session de rattrapage
0	MIA	Pr Leclercq	Un examen de 3 heures type i-ECN comportant deux épreuves. La moyenne de ces deux épreuves doit être supérieure ou égale à 11/20 et la note de chaque épreuve doit être supérieure ou égale à 8/20.	Organisée selon les mêmes modalités

II) Validation de l'année universitaire – Admission en DFASM2

Les étudiants sont déclarés admis en DFASM2, s'ils ont validé en totalité, au terme des deux sessions l'enseignement dans son ensemble, c'est à dire :

- les 4 UE « module intégré » MIA, MIB, MIC, et MID;
- toutes les UE du DFASM1 et les stages.

Les étudiants des Antilles-Guyane sont exemptés de l'UE MIT s'ils l'ont validée par anticipation en DFASM3.

Admission en DFASM2, avec des unités d'enseignement de DFASM1 à rattraper

Les dettes suivantes sont tolérées :

- Une UE module intégré théorique ;
- Une seule UE libre, en revanche la dette de l'UE de Master n'est pas admise ;
- Une seule UE stage (MIB ou MID ou stage MG) ; cette dette entraîne l'obligation de faire un stage de deux mois temps partiel ou un mois temps plein durant l'été précédent l'entrée en DFASM2, en plus du stage d'été obligatoire, et à condition qu'un seul stage soit à rattraper et devra être régularisée administrativement au cours du DFASM2 ;
- Une UE obligatoire : MIT ou anglais ;
- L'UE LCA niveau 2 ;
- Informatique médicale.



Etudiants redoublants le DFASM 1

Les étudiants redoublants accomplissent à nouveau douze mois de stage incluant les dettes de stage éventuelles et les congés réglementaires. Les dettes des modules intégrés et d'UE devront être validées dans l'année.

Aucune dette aux ED et BO d'un MI n'est tolérée pour le passage en année supérieure. Si l'étudiant a validé les ED et les BO du MI, il conserve cette validation et repasse le MI théorie en dette au premier semestre du DFASM2. Si l'étudiant n'a pas validé les ED et les BO du MI, il repasse le module en dette dans son intégralité (MI théorie, ED, BO, stage) en redoublant le DFASM1.

Les MCC des étudiants intégrant l'UFR en DFASM 1 sont identiques aux autres étudiants à partir du DFASM 2.